



Institut des hautes études de développement
et d'aménagement des territoires en Europe

Cycle 2018

Territoires, santé et bien-être

Atelier 1

Santé et politique de la ville, enjeux à l'échelle métropolitaine

**Partenariat
Grenoble Alpes Métropole**



Jeudi 28 juin 2018

Grenoble-Alpes Métropole, [Immeuble « Le Forum », 3 rue Malakoff - Grenoble](#)

Arrêt de tram "Grenoble - Hôtel de Ville", (Ligne C) ; Arrêt de bus "Grenoble - Hôtel de Ville" (ligne Chrono C1)

Centre de santé Arlequin, [162 Galerie de l'Arlequin - Grenoble](#)

Vendredi 29 juin 2018

Centre de santé communautaire Ville 2 santé, [3 rue Missak Manouchian - Echirolles](#)

(Arrêt de tram Auguste Delaune, ligne A direction Echirolles Denis Papin ; Arrêt de bus Auguste Delaune (ligne 16 et 64)

Bâtiment le TRIDENT, [34 avenue de l'Europe à Grenoble](#)

Arrêt de tram Grand place (tram A direction Echirolles Denis Papin)



École des Ponts
ParisTech

SciencesPo

Santé et politique de la ville, enjeux à l'échelle métropolitaine

Grenoble-Alpes Métropole est un EPCI composé de 49 communes et regroupant 452 000 habitants. Les établissements d'enseignement supérieur du territoire accueillent 61 000 étudiants. Ce dynamisme universitaire s'appuie notamment sur l'implantation de grands centres de recherche nationaux (CEA, CNRS) et internationaux (Synchrotron, etc.) ainsi que des universités renommées parmi lesquelles la faculté de médecine. La Métropole est portée depuis des décennies par son triptyque « université – recherche – industrie », qui a longtemps contribué à son développement économique et à l'attractivité de son territoire.

La zone d'emploi grenobloise compte un fort taux d'emplois dans les fonctions métropolitaines au sein de sa population active (33%), dont la moitié de cadres. Son taux de chômage (8,3%) est plus faible que la moyenne des autres métropoles. Que ce soit pour le taux de mortalité général ou pour celui de mortalité prématurée, l'agglomération grenobloise est en dessous des grandes agglomérations rhônalpines.

Pourtant, elle fait état de nombreuses inégalités sociales et territoriales. En effet, on compte 10 quartiers Politique de la ville (QPV) sur le territoire métropolitain, caractérisés par une concentration des populations à bas revenus (47%), comptabilisant au total 39 400 habitants. Ces QPV sont localisés sur les communes du centre de la Métropole. Par ailleurs, 10 quartiers du précédent CUCS - Contrat Urbain de Cohésion Sociale, comptabilisant 42 000 habitants, sont désormais classés en tant que quartiers de veille active (QVA). Ils se localisent dans les communes de la première couronne.

Si la compétence santé revient à l'État et aux départements, l'action de la Métropole en la matière s'inscrit depuis 2000 au travers de sa compétence Politique de la ville, renouvelée le 9 juillet 2015 par la signature du nouveau Contrat de ville 2015-2020. Signé par 29 partenaires, ce contrat est piloté par l'Etat et Grenoble-Alpes Métropole et concerne 8 communes sur le territoire métropolitain (toutes dans la centralité et la première couronne) : Echirolles, Fontaine, Grenoble, Pont-de-Claix, Saint-Martin-d'Hères ainsi que Eybens, Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux.

Dans le cadre du pilier « Cohésion sociale » du Contrat de Ville, les enjeux de santé identifiés sont multiples et dans le cadre du pilier « Renouvellement urbain » du Contrat de Ville, la Métropole coordonne depuis septembre 2017 une évaluation d'impact sur la santé du NPNRU des Villeneuve de Grenoble et d'Echirolles, menée par l'Observatoire régional de la santé (ORS). L'ensemble fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine depuis 2008, sachant que les choix d'urbanisme peuvent avoir des impacts sur de nombreux « déterminants de la santé » et donc influencer de nombreuses pathologies.

Dans le cadre de l'élaboration de son Projet métropolitain 2030, démarche prospective visant à fixer les grandes orientations pour la Métropole de demain, un groupe de travail composé d'élus a été chargé de mener un diagnostic exploratoire sur la question de la santé dans la métropole. Le constat établit la forte présence de nombreux acteurs de la santé sur le territoire, mais ils ne travaillent pas nécessairement ensemble. Enfin, dans le cadre de leur rapport d'étonnement, les élus ont émis plusieurs propositions d'actions pour la Métropole et son territoire, comme par exemple la mise en œuvre d'un contrat local de santé (CLS).

Aujourd'hui, les CLS communaux signés ou en cours d'élaboration sur le territoire métropolitain le sont tous par des communes concernées par la Politique de la ville. Il est ici proposé de partir de l'existant (ce qui est mené en matière de santé en QPV sur le territoire) pour émettre des suggestions et des pistes d'actions qui dépasseraient la seule échelle des QPV pour une diffusion sur l'ensemble du territoire métropolitain et au-delà.

Questions :

- Quels sont les enjeux d'un déploiement d'actions en faveur de la santé à l'échelle métropolitaine ?
- La coordination et l'action métropolitaine en matière de santé sur les QPV peuvent-elles être démonstratrices (laboratoire ?) d'une « politique santé » déployée à l'échelle de la Métropole, et en particulier dans ses espaces les plus fragiles ? Quelle est la capacité d'essaimage du volet santé du contrat de ville ? A cet égard, il est proposé de s'appuyer sur quelques démarches-types

représentatives des enjeux de prévention et d'éducation à la santé, d'articulation entre urbanisme et santé et enfin d'offre de soins.

- Quel schéma de gouvernance pour coordonner et mettre en cohérence les actions ? Quelle(s) articulation(s) entre le contrat de ville, les CLS communaux et le CLS métropolitain en tenant compte des rapports existants ? Comment inclure au maximum les communes et tenir compte de leur différent niveau d'avancement en matière de santé publique ? Quelle place et quel rôle pour chacun (Métropole, communes, ARS, autres acteurs) dans ce cadre ?

Jeudi 28 juin

Grenoble-Alpes Métropole

Hémicycle Claude Lorius, 1^{ère} étage du Forum

Café d'accueil

8h45 – 9h00

9h00 – 10h00 : Grenoble-Alpes Métropole et son Projet métropolitain

Radia Daoud, responsable de la Prospective et intelligence territoriale

Nicolas Trouillon, docteur en Pharmacie, chef d'entreprise

Françoise Guigui, conseillère métropolitaine (Seyssinet-Pariset), co-référente du groupe de travail « Santé » du Projet métropolitain

10h00- 10h30 : la santé dans la politique de la ville et le fonds de cohésion sociale territoriale

Suzanne Dathé, conseillère métropolitaine déléguée à la prévention de la délinquance

Malik Allam, directeur de la Cohésion sociale et politique de la ville, Grenoble-Alpes Métropole

Claire Namy, chargée de mission Santé et usages du numérique, Grenoble-Alpes Métropole

10h30 – 11h30 : les Agences régionales de santé : offre de soins, contrats locaux de santé et prévention santé

Maryse Léoni, responsable du pôle Santé publique, ARS DT38

Pause

11h45 – 12h45 : Observation, prise en compte de la santé dans les politiques publiques, indicateurs santé et de bien-être

Hélène Clot, coordinatrice Evaluation et observation, Grenoble-Alpes Métropole

Ludovic Chillotti, chargé de mission Observation, Département de l'Isère

Déjeuner au self de la Métropole - AARI

Déplacement à pied de 10 minutes

13h00 – 14h00

Grenoble-Alpes Métropole

Salle Vercors, niveau RS du Forum

14h15 – 15h15 : Évaluation d'impact sur la santé

Lucie Anzivino, chargée d'études à l'Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône Alpes (ORS AURA)

Trajet de 10 minutes à pied

Déplacement en tramway (Ligne A) de 15 minutes

Des tickets vous seront remis

Centre de santé Arlequin

162 Galerie de l'Arlequin

15h45 – 16h30 : les centres de santé de Grenoble : offre de soins et prévention dans les quartiers prioritaires

Agnès Borgia, directrice de l'association de gestion des centres de santé de Grenoble (AGECSA)

16h30- 17h30 : le NPNRU des 2 Villeneuve et visite de la Villeneuve de Grenoble

Éric Ruiz, directeur de la Mission renouvellement urbain, Grenoble-Alpes Métropole

Rendez-vous à 19h30 en bas du téléphérique Grenoble Bastille

Dîner chez le PER'GRAS via le téléphérique (10 min à pied)

+++++

Vendredi 29 juin

Rendez-vous arrêt Alsace-Lorraine, Tramway A (direction Echirolles Denis Papin)

Déplacement de 30 minutes

Centre de santé communautaire Ville 2 santé, 3 rue Missak Manouchian - Echirolles

9h00-10h30 : un (rare) exemple de centre de santé communautaire : le Village 2 santé

Benjamin Cohadon, coordinateur du Centre polyvalent de santé communautaire en Chantier
L'équipe du centre de santé

Déplacement en tramway A de 15 minutes

Bâtiment site le TRIDENT, 34 avenue de l'Europe - Grenoble

Salle R1, 2ème étage

10h45-11h30 : Le Contrat local de santé de Grenoble

Mondane Jactat, adjointe au maire de Grenoble, déléguée à la Santé et politique de prévention

11h30-13h00 : exemples d'actions de prévention et de promotion de la santé dans les territoires prioritaires de la Métropole

Sophie Cizaire, coordinatrice du Projet Vénus Isère, centre d'art Spacejunk

Olivier Daviet, psychologue, association le Caméléon

Morgane Bureau, chargée de mission au Pop's, point précarité santé

Déjeuner au restaurant associatif l'Arbre fruité

80 Galerie de l'Arlequin

Déplacement de 10 minutes à pied

12h45 – 13h45

Travail de groupe au bâtiment le TRIDENT, salle R1 – 2^{ème} étage

14h00 – 16h30

Départ du groupe en tramway Grand Place Denis (30 minutes)

Train : Gare de Grenoble/Paris : 17h16 – 20h22

Renseignements : Nathalie Leroux – Anne Mattioli - Sandra Moatti

IHEDATE, 22 rue Joubert, 75009 Paris – 06 99 44 41 62 – 07 82 76 26 97

Grenoble-Alpes Métropole, Radia Daoud : 06 48 03 74 43

secretariat@ihedate.org / www.ihedate.org